



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France Télécom

Question écrite n° 89511

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur le devenir et la pérennité de l'unité d'assistance technique Ouest de France Télécom à Châteaubriant (Loire-Atlantique). L'activité principale de ce site, qui regroupe actuellement vingt-six positions de travail équipées et fonctionnelles est l'assistance téléphonique. Les locaux modernes et adaptés peuvent facilement accueillir des postes supplémentaires. Après le non-renouvellement de neuf contrats à durée déterminée à la fin du mois de février 2006, le groupe de techniciens d'accueil clients s'est réduit à quatorze personnes. Ce groupe est encadré par un cadre et un soutien métier, et se trouve fragilisé par la faiblesse des effectifs et s'inquiète de l'avenir de cette unité à Châteaubriant. Il lui demande si le Gouvernement est prêt, dans un souci d'aménagement harmonieux du territoire et de soutien à l'emploi à contribuer à conforter et accroître les perspectives de ce centre.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89511

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2912